

Centre  
Communal  
d'Action  
Sociale  
NJ/VM/VG

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAR

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE DU LAVANDOU  
MAIRIE DU LAVANDOU

ARRONDISSEMENT  
DE TOULON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 08 AVRIL 2022

Nombre de membres élus : 13  
En exercice : 13  
Présents : 8  
Pouvoirs : 0  
Votants : 8

L'an deux mille vingt deux  
et le huit avril  
à neuf heures

Date de convocation : 31 mars 2022

Le Conseil d'Administration dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en Mairie du Lavandou sous la présidence de Monsieur Gil BERNARDI, Maire du Lavandou et Président du CCAS.

MEMBRES TITULAIRES PRESENTS : M BERNARDI Gil, Mme CERVANTES Frédérique, Mme CHRISTIEN Nathalie, Mme CARLETTI Monique, Mme TRAINI Nicole, Mme LOIRE Catherine, Mme VANDELDELDE Damienne, Mme DUMONT Rosalba.

ABSENTS EXCUSES : Mme JANET Nathalie, M. ROUX Cédric, Mme BOCCARD Stéphanie, Mme ALESSANDRONI Danièle, Mme ROIG Julie.

ADOPTION BUDGET PRIMITIF 2022

Considérant que le débat d'orientations budgétaires, tel que prévu par la loi n°92-123 du 6 février 1992, s'est déroulé lors de la réunion du 31 mars 2022.

Après s'être fait présenter en détail le projet de budget primitif 2022 du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville du Lavandou

*Le Conseil d'Administration  
Après en avoir délibéré  
A la majorité (8 voix)*

**ADOPTE** le présent budget primitif 2022 et précise que le vote par nature s'est effectué :

- Pour la section de fonctionnement, au niveau de chaque chapitre pour un montant qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : **1 536 726,20** euros

- Pour la section d'investissement, au niveau de chaque chapitre pour un montant qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : **77 920,64** euros

**FAIT AU LAVANDOU, les JOUR, MOIS et AN que DESSUS,  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
Pour le Président et par délégation  
LA VICE-PRESIDENTE  
Nathalie JANET**

